

➔ La traduction en littérature pour la jeunesse

Compte-rendu du colloque « La traduction en littérature pour la jeunesse » tenu le jeudi 31 mai et le vendredi 1^{er} juin 2007 à la BnF.

Organisé par La Joie par les livres, l'Association des traducteurs littéraires de France et l'Institut International Charles-Perrault

Que traduit-on en littérature pour enfants, comment et pour qui ?

Les différents intervenants, traducteurs, chercheurs, bibliothécaires, éditeurs et/ou agents littéraires, ont proposé au cours de ces deux journées des définitions personnelles et imagées de la traduction. Isabelle Nières-Chevrel en a rappelé le double sens : activité intellectuelle du traducteur et résultat obtenu en un objet-livre traduit. Elle a également envisagé la notion comme « introduction à la culture de l'autre », et souligné la bizarrerie de vocabulaire qui veut qu'un traducteur « rende » sa traduction à son éditeur quand celle-ci est achevée. Nic Diamant a cité Marie Depussé selon qui elle est « compréhension » (« Comprendre est une traduction, un travail à faire traverser aux mots de l'autre toutes les couches qui constituent notre manière unique de donner un sens à ce que dit l'autre en le traduisant dans notre propre langue, celle singulière, héritée de l'enfance, du pays, de l'histoire, des fantômes qui nous constituent »). Laurence Kiefé a imbibé le terme d'affection, mais aussi d'érotisme, en le qualifiant de « rapport amoureux », d'« accouplement » et de « procréation ». Rose-Marie Vassalo l'a assimilé à une adoption de chats. Bernard Friot, lui, a restitué ses élans « politiques » en l'assimilant à l'« immigration », l'intégration et l'« identité ». Autant de perspectives qui situent la traduction, à mi-chemin entre la perte et le « gain » (Bernard Friot encore) par rapport au texte original et interrogent la fonction du traducteur, mi « lecteur », mi « auteur » (Laurence Kiefé), dont l'ouvrage, pour reprendre les termes de Ricœur, écoute l'étranger dans son étrangeté et permet l'appropriation de celui-ci par le lecteur.

Un peu d'histoire de la traduction

Le colloque s'est ouvert sur un aperçu historique de la traduction : Isabelle Nières-Chevrel, s'intéressant à l'histoire de la place du traducteur et à celle des pratiques de traduction du XVIII^e siècle à nos jours, a sou-

ligné que la littérature de jeunesse européenne est d'emblée internationale et fondée sur la traduction. Les premiers auteurs se copient les uns les autres et s'influencent (comme Berquin avec *L'Ami des enfants*). Les jeunes auteurs nationaux vivent dans un foisonnement culturel. Avant 1880, les traductions françaises viennent en majorité d'Angleterre et d'Allemagne, tandis qu'après, les littératures anglaises et américaines sont prépondérantes. Les genres du roman et du conte sont les plus traduits mais la dimension religieuse des œuvres entre souvent en ligne de compte : l'opposition entre culture catholique et culture protestante empêche certaines œuvres de passer les frontières. Certaines œuvres sont, quant à elles, jugées irrecevables. Le rendu peut être problématique pour des raisons linguistiques, de plus, la réception très décalée des œuvres double l'écart culturel d'un écart temporel (comme pour *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll). On peut imiter, adapter ou traduire et on passe progressivement de la mention « imité de » à « traduit librement » puis à « traduit de ». À l'âge classique, l'imitation faisait partie de la littérature et était tout à fait légitime. Puis les imitations et les traductions libres ont eu tendance à disparaître vers 1850. On valorise par la suite les traducteurs. La traduction de la littérature pour la jeunesse obéit à des normes différentes de celles de la littérature générale : son double souci de conformité et de lisibilité induit qu'on passe vite d'une traduction à une adaptation (comme pour *Little Women*). Or la traduction est une reproduction du sens et des formes et il y a une sous-estimation de l'invention de la littérature de jeunesse.

« Le traducteur est un auteur »

Laurence Kiefé, éditeur et traductrice (de l'anglais), secrétaire générale de l'ATLF, l'affirme et le démontre. Parce que la traduction est un exercice d'écriture active, et non passive. Parce qu'elle ne s'effectue pas sans impartialité de la part du traducteur, tant y participent son interprétation du texte d'origine, l'utilisation subjective qu'il fait de sa langue et sa perception des attentes du lectorat. Elle est à la fois travail sur le sens global de l'œuvre et attention aux moindres détails (jeux de mots, titres, noms propres...) comme l'ont également exprimé Tobias Scheffel, traducteur du français vers l'allemand, et Patrick Honoré, traducteur du japonais vers le français.

À l'image du traducteur qui, selon Laurence Kiefé, est un « travailleur de l'ombre », les données permettant de dresser un état des lieux sont rares et méconnues.

La traduction en littérature pour la jeunesse

Les livres français pour la jeunesse traduits à l'étranger : état des lieux

Quelles sont les données disponibles sur les livres français pour la jeunesse traduits à l'étranger ? Mathilde Levêque et Nathalie Beau les ont repérées et analysées. Les statistiques du Syndicat national de l'édition (SNE) montrent une croissance, depuis le début du XXI^e siècle, des cessions de droits aux pays asiatiques comme la Corée, le Japon, la Chine et Taiwan. L'Espagne est actuellement le premier pays d'Europe acheteur de titres français, à l'inverse des pays anglo-saxons. Les Français ne vendent quasiment pas en Amérique du Sud (à l'exception du Brésil), en Inde, dans les pays arabes et dans les pays scandinaves, baltes et d'Europe de l'Est. L'observatoire que constitue La Foire du livre de Bologne permet d'établir que, si cinq grands groupes (avec Hachette en 5^e position) détiennent 53 % du marché international, des moyens (comme Gallimard, plus gros vendeur français) et petits éditeurs parviennent à tisser des liens avec l'étranger. Pour la majorité des pays, l'édition française pour enfants bénéficie d'une image de dynamisme, quoique teintée, de l'avis des anglo-saxons, de sophistication. En France, les dispositifs de promotion du livre pour enfants à l'étranger sont, outre la Foire de Bologne et les prix qui y sont décernés, l'action du Bureau international de l'édition française (BIEF), et le plan « Traduire » du ministère des Affaires Étrangères. Comme l'ont montré les résultats d'un questionnaire que les intervenantes ont soumis à différentes maisons d'édition françaises, les achats tendent à s'effectuer, d'un pays à l'autre, sur les mêmes titres, à l'instar de *La Grève de la vie* d'Amélie Couture paru chez Actes Sud et vendu notamment au Brésil, à la Chine, à la Corée, à l'Espagne, aux Pays-Bas.

Édition et traduction

Toujours dans une perspective éditoriale, ce colloque a été l'occasion de rencontres entre éditeurs, agents littéraires et traducteurs, permettant d'évoquer les diverses modalités de la traduction et ses acteurs.

Cécile Terouanne, directrice éditoriale du Livre de poche jeunesse, a présenté les politiques éditoriales de la collection qu'elle dirige en ce qui concerne les traductions. Les langues représentées y sont variées et les modalités de traduction diversifiées. En effet, l'éditeur a plusieurs possibilités : renouveler ou refaire faire les traductions, les restaurer si elles ont vieilli, les recentrer (*Oliver Twist*) ou sélectionner (*L'Île au trésor*). Les textes classiques appellent un autre type de travail : les romans de Chrétien de Troyes doivent être traduits et adaptés.

Le catalogue doit sans cesse être revu afin que l'image de la marque, les attentes du public et les exigences du marché soient en adéquation. Aussi, les choix sont discutés et les rééditions sont permanentes. L'éditeur a plusieurs interlocuteurs dans ce travail : les auteurs, les traducteurs et les lecteurs. Dans la mesure où la littérature de jeunesse est devenue un secteur très important de l'édition où les enchères atteignent de fortes sommes, il se doit de pratiquer une « veille » éditoriale internationale et de connaître la chaîne des droits ainsi que le système des enchères.

Animée par Nathalie Beau, la table ronde sur les acteurs et pratiques de l'édition a réuni Isabelle Darthy, responsable des droits étrangers à l'École des loisirs, Noella Kim, traductrice et agent littéraire pour la Corée, Catherine Lapautre, agent littéraire, Sandrine Mini, directrice des éditions Syros et Rose-Marie Vassalo, traductrice de l'anglais vers le français. En prenant pour exemple la collaboration entre Syros et les éditions indiennes Tara Publishing, Isabelle Darthy a présenté les relations des éditeurs de pays différents comme le fruit de rencontres et d'aventures humaines nées d'une curiosité et d'une ouverture à l'autre, qu'il s'agit d'approfondir dans le temps. Elle a souligné le rôle primordial des traducteurs comme découvreurs d'une littérature d'une autre langue. Les agents littéraires, également, jouent un rôle de plus en plus important dans la mise en relation d'auteurs et d'éditeurs. L'École des loisirs a, quant à elle, des filiales à l'étranger (en Espagne, Allemagne et Italie) et édite des catalogues en plusieurs langues (français, anglais) et illustrés, notamment pour la présentation des albums.

Quelques genres

Y a-t-il des traductions spécifiques selon les genres ? L'album ne représente pas le même investissement, en termes de quantité de texte à traduire, que le roman (qui reçoit des aides à la traduction et à la promotion). Les albums français sont traduits dans un nombre croissant de langues étrangères. Si l'image ne nécessite pas de traduction, pourtant les modifications du format, de la mise en pages, de la couverture, du titre ou du papier peuvent changer le sens de l'œuvre. L'album « dont le sens émerge des interactions qui se jouent entre les mots, les images et leur support » (Sophie Van der Linden) appelle une réflexion spécifique d'un point de vue éditorial. Jeffrey Garret, bibliothécaire à la Northwestern University, s'est livré à cette réflexion en se demandant s'il existe des passages entre les cultures. Il est parti du principe qu'il y a des « universels humains et culturels »

La traduction en littérature pour la jeunesse

dans le domaine de l'expression des sentiments. Aussi, les livres issus d'une culture sont compréhensibles par les enfants d'une autre culture. De plus, il existe un « imaginaire narratif » qui permet aux individus de bâtir une histoire à partir d'éléments épars et de donner ainsi un sens, parfois différent de celui qu'avait imaginé l'auteur. « Dans les illustrations des livres de jeunesse », a-t-il ajouté, « il y a à la fois des discours fermés, compréhensibles uniquement de l'intérieur d'une culture et de nombreuses icônes transculturelles ». Les enfants issus de la culture d'origine seront créateurs de sens au même titre que les enfants étrangers. D'autres formes d'expression, spécifiques à certains pays, imposent aux traducteurs un sens de la transposition averti et créatif. Ainsi les *nursery rhymes* anglaises, présentées par Sylvaine Hughes, professeur à l'université Paris X-Nanterre (Centre de recherche d'études anglophones), se fondent sur des jeux rythmiques, sonores et sémantiques. Ou le manga japonais, « cinéma sur papier » pour reprendre l'expression de Patrick Honoré, directeur de collection et traducteur du japonais, qui se demande si c'est la familiarité qui induit la consommation, ou « l'étrangéité » : faut-il garder le sens de lecture du genre ? traduire les caractères hors bulles ? en quels termes peut-on rendre compte de la richesse des onomatopées japonaises ?

En ce qui concerne les documentaires, la quasi-totalité des ouvrages traduits en français sont publiés dans le cadre de coproductions ou de coéditions internationales (souvent à l'instigation des pays anglo-saxons). Après avoir rappelé les avantages économiques, intellectuels et d'invention de cette pratique, Thomas Dartige, responsable éditorial chez Gallimard Jeunesse, s'est interrogé sur ses limites. Passer d'un univers de référence à un autre peut nécessiter un travail d'adaptation voire le remplacement de la coproduction par une création d'ouvrage en langue française.

Réception et finalités de la traduction

Bernard Friot, écrivain et traducteur, a contribué, dans une des dernières interventions du colloque, à relancer et élargir le débat en se posant la question : « mais pourquoi traduire (la littérature jeunesse) ? ». Traduire, c'est passer d'un contexte (littéraire, culturel, social) à un autre ; le confronter à une autre culture, poser la question de notre relation à l'étranger, hors de nous et en nous, en prenant conscience que toute langue est faite de métissages. Un préjugé dit que les enfants ne peuvent suivre les auteurs de langues étrangères. Au contraire, ils le peuvent. Les parents doivent leur lire

des traductions très tôt, en leur signalant qu'il s'agit d'œuvres traduites. Les traductions doivent à cet effet être davantage repérées et mises en avant dans les lieux de diffusion de la culture.

Pour apprécier véritablement une traduction, il faut, dit Bernard Friot, faire soi-même l'expérience de la matérialité de la langue, de sa puissance et de sa résistance. Il faut soi-même s'essayer à la traduction.

Julie Curien et Christine Sabatier